

— M. Pierre Frédéric Dorian, député de la Loire, ancien ministre des travaux publics, est mort à Paris le 14 avril. Il était né le 24 janvier 1814, à Montbéliard, Doubs.

— Enfin les arts ont à regretter M. Guillaume Bonnet, statuaire, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de Lyon, décédé le samedi 26 avril, dans son domicile, rue du Plat, 4, dans toute la force de son âge et de son talent. Le docteur Gérard a publié sur sa tombe un discours qui est une biographie complète. Nous la reproduirons dans notre prochain numéro.

— La vente des bibliothèques et des œuvres d'art se continue à Lyon avec un entrain qu'on ne nous connaissait pas. Dans notre première livraison, nous parlerons des livres qui ont paru ce printemps et à la tête desquels nous devons mettre la *Topographie historique de l'Ain*, par M. Guigue, grand et précieux ouvrage, le plus important sur nos provinces depuis Guichenon.

Ce volume, dictionnaire des communes, hameaux, paroisses, prieurés, châteaux, montagnes, rivières de la Bresse et du Bugey, s'ouvre par une histoire claire et concise de la province depuis les époques préhistoriques jusqu'au temps actuel. A la fermeté du style, à la précision des détails, on reconnaît l'historien sérieux qui ne marche que pièces en mains.

Dans un tout autre genre, la bibliographie lyonnaise s'est enrichie d'une *Etude générale des maladies régnantes observées à Lyon de 1864 à 1873*, par le docteur Fontcret. Inutile d'appuyer sur l'importance de pareils travaux ; ce volume de 500 pages nous tient, jour par jour, au courant de la santé de la ville. C'est la première fois qu'une étude aussi longue et aussi régulière a été faite. C'est un exemple pour les autres villes ; le succès doit encourager l'auteur à continuer.

A. V.

— RECTIFICATION. — La notice sur la chapelle de Saint-Epipoy, insérée dans la *Revue* du mois de mars dernier, contient, page 196, une erreur de calcul : Agnès de Rochier, qui se fit recluse le 5 octobre 1403, à dix-huit ans, et qui mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-huit, ne succomba pas en 1501, mais en 1483, et par conséquent cela prouve que les recluseries existaient seulement encore à la fin du xv^e siècle, et non pas au commencement du xvi^e.

P. S.-O.